

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 5 octobre 2022

12. Réponse à l'interpellation déposée par M. A. Gagnebin « Enquête drame du lac » (C. Frioud Auchlin)

La Commune municipale de La Neuveville n'est pas partie à la procédure pénale en cours. De ce fait, le Conseil municipal n'est pas informé par les autorités pénales de l'évolution de la situation. L'Exécutif ne peut ainsi pas communiquer sur ce qu'il ne sait pas.

CONSEIL MUNICIPAL